ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	**PEP DIR MG - 0134326G**
	INTITULE DU POSTE	**Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »**
	NOM DE L'ECOLE	**E.M.PU ANTOINE DE RUFFI (REP+)**
	CIRCONSCRIPTION	**MARSEILLE JOLIETTE**
	TITRE DU PROJET	**Well-Being : le bien-être et la réussite de tous en éducation prioritaire.**
	THEMATIQUES CONCERNEES	• **Langue et international**
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	Le projet développe d'une part l'immersion bilingue anglaise sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) et d'autre part repense de manière collaborative les lieux partagés afin d'améliorer le vivre ensemble et le climat scolaire dans l'école. - Enseignement bilingue de la PS à la GS - Immersion bilingue anglais périscolaire, extrascolaire, au sein des familles. - Amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école par l'aménagement de classes flexibles et la réalisation d'un jardin pédagogique.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	FONCTIONS	- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède : - Des compétences dans la conduite de projet notamment en ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire - Des compétences dans l'animation de temps avec les familles tel que le café des parents
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	- L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - L'Inscription sur la liste d'aptitude école bilingue/certification DNL est requise
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré.
	CONTACTS	- IEN de circonscription : ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr - Direction de l'école : ce.0134326g@ac-aix-marseille.fr